



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
BEAULAC-GARTHBY

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, greffière et trésorière de la susdite municipalité :

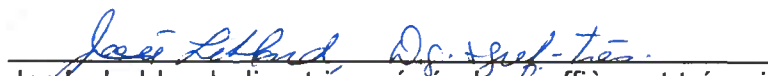
### **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

**QUE**, conformément à l'article 956 du Code municipal une session extraordinaire du conseil municipal se tiendra à huit clos à 18h30, le lundi 24 janvier 2022, au 96 route 112, dû aux mesures sanitaires en vigueur pour l'adoption du Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur le Plan triennal d'immobilisations.

- 1- Mot de bienvenu et constatation du quorum
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
- 4- Période de question
- 5- Levée de L'assemblée

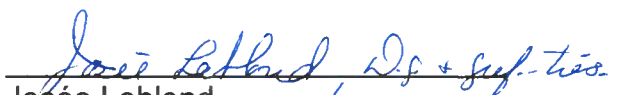
**DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 14<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER  
DEUX MILLE VINGT-DEUX.**

  
Josée Leblond, directrice générale, greffière et trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION :

Je soussignée, Josée Leblond, directrice générale, greffière et trésorière de la susdite municipalité et résidente à Warwick, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant les copies nécessaires aux endroits désignés par le conseil entre 10 h et 16 h de la journée du 14 janvier 2022.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 14 janvier deux mille vingt-deux.

  
Josée Leblond  
Directrice générale, greffière et trésorière